

Mesdames et Messieurs,

Mon engagement politique a plus de deux décennies : mais mon envie de servir n'est en rien altérée par toutes ces années.

C'est avec un esprit, déterminé et positif, que je me présente à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat le 7 mars prochain.

Ma motivation est simple et tient en quelques mots :

J'aime Genève, je souhaite continuer à m'engager politiquement pour notre Canton et, surtout, je suis animé par une profonde envie de bien faire.

Je n'ignore pas la difficulté de la tâche : elle sera particulièrement ardue et probablement beaucoup plus ingrate que ce que l'on peut imaginer.

Mais aujourd'hui, je suis prêt : prêt à relever le défi que cette élection complémentaire pose, prêt à défendre les valeurs de notre parti au sein du collège gouvernemental.

Au Grand Conseil, j'ai toujours tenu une ligne politique claire. Je pense avoir su me faire apprécier de mes collègues de parti, me faire respecter de mes alliés et aime croire avoir su me faire craindre de mes adversaires.

Mais, à l'égard de toutes et tous, le plus important à mes yeux, c'est que j'ai su être, en tout temps, un interlocuteur fiable et capable de trouver des solutions dans le seul but de servir les intérêts des habitants du Canton.

Je suis un homme de conviction, mais je suis aussi un homme de dialogue, un homme de parole et un homme de consensus.

Je crois que le système politique suisse me convient très bien : il ne repose pas sur des femmes ou des hommes providentiels et ne laisse que peu de place aux têtes qui dépassent.

En revanche, il y a de l'espace pour les personnes qui apprécient le travail bien fait et qui acceptent de travailler dans un esprit de concertation. Je crois que je fais partie de cette catégorie de politicien.

Ma bonne connaissance du milieu politique genevois me donnera sans doute la

possibilité de mettre immédiatement à profit mon expérience au service du gouvernement genevois.

Sans prétendre modifier de fond en comble le programme de législature 2018-2023, annoncé lors du discours de Saint-Pierre, je suis néanmoins susceptible d'apporter un éclairage utile au collège gouvernemental. La collégialité du gouvernement est, de mon point de vue, essentielle. L'heure n'est ni à la mésentente ni au bouleversement.

Sans confiance du parlement et sans adhésion de la population, il sera impossible de vaincre la crise sociale, sanitaire et économique que nous traversons actuellement. J'ai la conviction que résider à Genève est un immense privilège.

Pour moi, il est important de s'engager pour contribuer au dynamisme, à la prospérité et à l'ouverture de notre Canton. Cet engagement, peut être politique, professionnel ou associatif. Il peut aussi être un peu des trois à la fois. C'est mon cas jusqu'à ce jour, mais je souhaite désormais me consacrer, à plein temps, à la fonction de Conseiller d'Etat.

J'ai su démontrer, dans mon engagement politique, que je suis aussi un homme de dossiers. Je sais me battre, mais je sais aussi convaincre. En toutes circonstances, je me montre persévérant.

J'ai été le fer de lance, par exemple, au parlement, de la réforme de la CPEG, la caisse de pension de l'Etat. Je me suis investi dans ce dossier avant qu'il ne revienne sur le devant de la scène.

Gouverner, c'est aussi savoir anticiper.

A mon avis d'ailleurs, les réformes de la CPEG ne sont pas terminées et plusieurs projets de loi, dont je suis souvent l'auteur, sont actuellement en cours de traitement à la commission des finances.

Dans un autre domaine, j'ai rédigé, notamment avec celui qui est devenu le Président de la Fédération des Entreprises Romandes, Ivan Slatkine, différents projets de loi visant à contenir la croissance des charges de notre Canton. Un projet de loi visant à limiter les engagements. Un projet de loi visant à réduire les déficits. Un projet de loi visant à contenir la dette.

Ils n'ont pas eu le succès escompté : peut-être avions-nous eu raison trop tôt.

Mais le vent tourne et grâce au PLR, la croissance des charges de l'Etat de Genève est devenue l'une des principales thématiques budgétaires.

J'ai également été actif en matière de logement et d'aménagement du territoire. Avec mes collègues de parti, nous avons proposé une réforme de la zone villa.

Nous étions, et sommes encore, convaincus qu'une densification de la zone villas est possible et souhaitable. Mais cette densification ne pas être faite partout et n'importe comment. En une année nous avons réussi à mettre tout le monde autour de la table. Après une large concertation, nous avons trouvé un consensus avec les 5 partis gouvernementaux (PLR, PDC, PS, Verts et MCG), le Conseil d'Etat, l'association des communes genevoises et différents milieux associatifs. Le rôle du PLR a été déterminant dans ce dossier.

Actuellement, je me suis engagé avec détermination contre une augmentation de la fiscalité immobilière.

Un autre sujet qui me tient à cœur, c'est la réforme de l'Etat. Je suis convaincu qu'il est urgent de supprimer le déficit structurel de l'Etat de Genève. Je parle bien du déficit structurel, celui qui conduisait aux déficits avant la crise sanitaire, pas celui consécutifs aux événements de ces derniers mois.

Enfin, je ne pourrais pas conclure cette brève intervention sans dire quelques mots de la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons.

Cette crise aura aussi été, pour beaucoup, un révélateur de la réalité économique actuelle. Les patrons, des PME ou des grandes entreprises, ne se battent pas que pour la seule survie de leurs commerces. Ils s'engagent aussi et surtout pour préserver les emplois. Les entreprises, leurs patrons et leurs employés, constituent non seulement le tissu économique du canton, mais aussi son tissu social...et son tissu fiscal ! Les aides publiques sont actuellement indispensables pour aider les entreprises que les mesures étatiques affectent. Mais cette crise aura également des conséquences économiques plus durables et sans lien direct avec les restrictions étatiques imposées ces derniers mois. Combien de temps faudra-t-il, par exemple, au secteur du tourisme d'affaire pour retrouver une activité comparable à celle de 2019 ? Nul ne le sait vraiment.

Genève doit d'ores et déjà se réinventer.

Les réformes structurelles qui étaient souhaitables ces dernières années sont désormais indispensables et inévitables

L'enjeu de ces prochaines années, c'est la capacité des autorités politiques de mettre en œuvre ces réformes. Tous les tenants d'un Etat fort doivent admettre que ce dit Etat doit s'appuyer sur une économie prospère. Aucun Etat ne peut assurer une cohésion sociale suffisante sans tissu économique solide. Les employés des secteurs économiques touchés devront pouvoir être réorientés vers des activités en manque de main d'œuvre.

De nouvelles formations doivent être mises en place.

L'Etat doit permettre et encourager une mutation de notre économie locale. La transition écologique doit aller de pair avec la transition économique. La protection de l'environnement ne doit pas être relâchée d'un Etat redistributeur mais celle de chaque citoyen et de chaque entreprise.

Le PLR a souvent démontré qu'il était attaché à un Etat qui fonctionne et qui se met au service de la population. Si l'octroi de moyens supplémentaires s'avère parfois nécessaire, l'Etat de Genève a l'obligation de se montrer plus agile. La crise que nous traversons a démontré que cela était nécessaire et possible.

Comme PLR, je suis convaincu que la fonction publique souhaite ces réformes autant qu'elle les craint. L'immense majorité des fonctionnaires aime son métier mais elle pâtit des dysfonctionnements actuels.

Le PLR a récemment fait preuve de responsabilité dans la crise actuelle en votant le budget. Mais le PLR a aussi pleinement conscience que ce déficit est le fruit des erreurs du passé. De nombreux mécanismes augmentant nos charges, de nombreuses dépenses ont été votées par ce parlement tous partis confondus.

Dès l'année prochaine, il conviendra de réformer l'Etat avec pour objectif non pas de préserver les acquis, mais d'arriver à faire de la fonction publique les acteurs principaux de réformes au service de la population.

Lors de la dernière législature, j'ai été désigné meilleur député par mes collègues. Je pense que cela n'est dû qu'à trois raisons : j'aime travailler, je suis un homme de parole et j'accepte de discuter avec mes 99 autres collègues. En fait, avec moi, vous avez un candidat immédiatement opérationnel car je connais bien la maison.

Vous avez une personne aux valeurs PLR très claires mais aussi un homme de dialogue et de parole, prêt à faire une politique de consensus dans l'intérêt de toutes les genevoises et tous les Genevois.

Cyril Aellen